



Paris, le 31 AOUT 2018

Le président

Monsieur Albert DAUPHIN  
Président de l'ADNA  
127 rue de la Fontaine  
06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Affaire suivie par : Eric Girard-Reydet  
Tel : 01 53 63 31 83  
Email : eric.girard-reydet@acnusa.fr

Nos références : 180388

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu faire parvenir à l'ACNUSA, par courriel du 29 juin dernier, copie de courriers adressés à Monsieur Patrick Cipriani, directeur de la sécurité de l'aviation civile à direction générale de l'aviation civile (DGAC), par Monsieur Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux, et Madame Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale des Alpes-Maritimes, concernant la nécessité de réexaminer, avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées, les approches de l'aéroport de Cannes – Mandelieu.

J'ai pris connaissance de ces courriers avec beaucoup d'attention et vous remercie pour leur transmission. J'ai naturellement, à la suite de notre entretien du mois de juin dernier, signalé ce dossier à la DGAC et notamment à Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, puis au directeur des services de la navigation aérienne, Monsieur Maurice Georges, plus spécialement en charge de ces questions.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Gilles Leblanc

Copie à Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes